

VOL PARIS-ZURICH

LA RUÉE VERS L'OR

PARIS MATCH A PU RENCONTRER DES TÉMOINS PRÉSENTS AU MOMENT OÙ ONT ÉTÉ DÉROBÉS 44 KILOS D'OR SUR LE PARIS ZURICH. VOICI LA RECONSTITUTION DE CET ESCAMOTAGE SANS ARMES NI VIOLENCE

PAR FRANÇOIS NÉNIN

Roissy, 19 septembre, 11 heures. Le fourgon de la Brink's stoppe à proximité du cockpit. Deux convoyeurs en sortent. Ils chargent neuf petites caisses en bois sur le tapis roulant qui mène à la soute arrière, celle des valeurs, et remontent dans le fourgon blindé. Ils doivent maintenant rester les yeux fixés sur la soute arrière jusqu'à ce que l'avion décolle. Ils n'ont pas pu se garer à l'emplacement habituel qui leur permettrait d'avoir un point de vue correct sur la soute. Les camions qui apportent l'hôtellerie à bord sont stationnés devant l'appareil. Le regard des convoyeurs est arrêté par le réacteur droit. Les bagages des passagers arrivent et vont rejoindre la soute avant.

1 LA PRÉPARATION DU VOL

SOUTE ARRIÈRE

Réservée au convoyage des sacs de valeurs contenant des billets ou des métaux précieux.

SOUTE AVANT

Réservée aux bagages qui ne doivent jamais être en contact avec les valeurs (or, billets, bijoux).

LE CAMION DE LA BRINK'S N'AUROIT JAMAIS DÛ ÊTRE GARÉ À CET ENDROIT DU TARMAC.

De cet emplacement, les convoyeurs, gênés par le réacteur, ne pouvaient opérer une surveillance complète de la soute arrière.

Une trentaine d'employés travaillent autour de l'avion jusqu'au moment où les hôtesses ferment les portes.

9 CAISSES / 241 KG D'OR

Parmi elles, deux caisses de 44 kilos vont disparaître.

LE CHOIX DE L'EMBRAER 190

Dans cet avion, les bagages n'arrivent pas dans des conteneurs comme dans d'autres appareils. C'était la condition pour pouvoir déplacer les valises d'une soute à l'autre.



LE BAGAGISTE

Rôle pivot dans le casse, l'employé occasionnel au service bagage. Il introduit « par erreur » dans la soute arrière, les deux valises vides du passager complice enregistré sur le vol (flèche blanche). Sur ordre du chef d'équipe - lui aussi impliqué, il entre dans la soute pour les récupérer. Il a tout loisir de cacher les caisses d'or dans les valises avant de les ressortir (flèche rouge).

LE CHEF D'ÉQUIPE BAGAGISTE

Cadre de la Swissport, il doit superviser le chargement des bagages. C'est lui qui va synchroniser le bon déroulement de l'opération. Il ordonnera au bagagiste complice d'entrer dans la soute arrière pour transférer l'or dans les valises vides.

UN DES COMPLICES EST UN CADRE DE LA SOCIÉTÉ SWISSPORT, CHARGÉ DE L'ASSISTANCE AU SOL ; L'AUTRE, UN PRESTATAIRE EMPLOYÉ PAR CETTE MÊME SOCIÉTÉ.

Ce plan savamment ficelé repose sur le contact entre deux valises et les caisses d'or. Le stratagème a consisté à faire ressortir les premières de la soute des valeurs pour les placer dans la soute des bagages. A ce moment, les convoyeurs ne peuvent imaginer qu'une partie de l'or est en train d'être détournée.

LE PASSAGER FANTÔME

Il achète son billet pour le vol AF1614 reliant Paris à Zurich. Il enregistre deux valises vides qui vont servir à ses complices (le bagagiste et le chef d'équipe). Il n'embarquera pas. Son « no show » entraînera le déchargement des deux valises.

LES SUITES

Le 24 septembre, Air France annonce avoir porté plainte pour vol. De son côté, la Brink's considère que sa responsabilité « se limitait à assurer la sécurité de l'or durant son transit à Roissy, mission dont elle s'est parfaitement acquittée ». Le commandant de bord devient responsable du chargement dès que les portes de l'avion se ferment. La Brink's doit demeurer sur place jusqu'au décollage de l'avion.

Le lundi 30 septembre, sept personnes étaient interpellées. Entre autres, le coordinateur, qui a depuis été relâché, le chef d'équipe de Swissport et un bagagiste prestataire extérieur. Ces deux derniers, âgés de 28 et 22 ans, ont été placés en détention provisoire.

Un pilote : « Les braqueurs étaient particulièrement bien informés : si les vols sur Zurich contiennent souvent de l'or, il n'y en a pas sur toutes les rotations et on ne le sait pas à l'avance. Il fallait connaître la taille des caisses pour adapter celle des valises. Y a-t-il des complicités à la Brink's ? »

3 LE DÉCHARGEMENT DE L'OR

44 KG D'OR

LA PROCÉDURE ANTITERRORISME EST FORMELLE: ON NE DÉCOLLE PAS AVEC UN BAGAGE NON ACCOMPAGNÉ PAR SON PROPRIÉTAIRE.

On compte 57 passagers à bord, 58 sont enregistrés. Le personnel au sol contacte les bagagistes pour faire ressortir de la soute avant les deux valises du passager fantôme. Celles qui sont désormais remplies d'or. Elles sont réacheminées vers l'aérogare et rendues à leur propriétaire. Celui-ci quitte l'aéroport tranquillement avec deux valises lourdes de 44 kilos d'or. L'avion rejoint sa piste et décolle sous les yeux des convoyeurs. Ce n'est qu'à Zurich, une heure quinze plus tard, que leurs homologues suisses constateront la disparition de deux caisses de lingots... qui n'ont pas été retrouvées à ce jour.